

**RÉPUBLIQUE  
DÉMOCRATIQUE  
DU CONGO**

SOCIÉTÉ CIVILE D'AVOCATS (SCA)  
NRC : AS0130 – IDNAT : 01-M6901-N77490P

**ORDRE  
DES AVOCATS**  
ÉTUDE MASHINI & ASSOCIÉS



Mashini & Associés  
SOCIÉTÉ CIVILE D'AVOCATS

**PROFIL DE L'ÉTUDE  
MASHINI & ASSOCIÉS  
(M.A – LAWYERS)**

OCTOBRE 2025

CONTACTS :

TÉL : +243818111199

EMAIL : M.A.LAWYERS08@GMAIL.COM & INFO@MASHINI-AVOCATS.CD

ADRESSE : 25, DE L'AVENUE DE L'OUA, À KINSHASA-NGALIEMA (3ÈME NIVEAU),

RÉF : ROND-POINT SAFRICAS

RÉPUBLIQUE DÉMOCRATIQUE DU CONGO (RDC)

# Sommaire

	Introduction	0
Présentation sommaire de l'Étude MASHINI & ASSOCIES		1
	Notre équipe	2
Nos domaines de compétences		3
	Prestations offertes	4
	Notre clientèle	5

Annexe 1- Organigramme de l'Étude  
Annexe 2 - Photos des bureaux de M.A-Lawyers

La profession d'avocat est régie par l'Ordonnance-loi 79-028 du 28 septembre 1979 portant organisation du barreau, du corps des défenseurs judiciaires et du corps des mandataires de l'État.

## 1

### **Présentation sommaire de l'Étude MASHINI & ASSOCIES**

L'Étude **MASHINI & ASSOCIÉS (M.A – LAWYERS)** est une société civile d'avocats (SCA) établie à Kinshasa, en République Démocratique du Congo (RDC), issue d'une création initiale en 2008.

L'Étude est agréée auprès de l'Ordre des Avocats en RDC et est dirigée par Maître **MASHINI MWATHA, PhD.**

Son siège est situé au numéro 25, de l'avenue de l'OUA, à Kinshasa-Ngaliema (3ème niveau). L'étude dispose également des représentations dans les provinces de Lualaba, Haut-Katanga, Équateur, Tshuapa, Nord Kivu et Sud-Kivu



## 2 Notre équipe

L'Étude MASHINI & ASSOCIÉS comprend aujourd'hui :

- 2 associés, à savoir : **Maître Cléo MASHINI MWATHA** et Maître **Émile DJAMBA KASONGO**, tous deux avocats au Barreau de Kinshasa-Gombe ;
- 6 collaborateurs dont des professeurs d'universités.

Chacun s'occupe individuellement ou collectivement des tâches du cabinet, en l'occurrence :

- donner des consultations, conseiller et concilier les clients, faire le suivi de chaque client;
- rédiger les conclusions et notes de plaidoiries ainsi que diverses correspondances entre avocats, avec les clients et les autorités judiciaires et politico-administratives.

À côté de ce personnel professionnel constitué d'avocats, il existe d'autres services, à savoir : le pool des experts thématiques dont un s'occupe du droit et de la régulation des médias, le pool des stagiaires ainsi que les services administratifs (administration, finances, réceptionniste, chauffeur et huissiers).

## 3 Nos domaines de compétences

Depuis sa création, l'Étude **MASHINI & ASSOCIÉS** a connu une très grande évolution tant par la taille de sa structure que par l'extension de son domaine d'activités.

Aujourd'hui les activités du Cabinet portent essentiellement sur :

- Droit judiciaire ;
- Droit du travail et de la Sécurité sociale ;
- Droit de l'Environnement, Énergie, Mines et Tourisme ;
- Droits des Affaires (**OHADA**) ;
- Droit des sociétés commerciales et du groupement d'intérêt économique ;
- Droit commercial général ;
- Droit fiscal ;
- Droit foncier et immobilier ;
- Droit des médias, etc.



Par ailleurs, **MA-Lawyers** offre également les services suivants :

- Domiciliation, gestion et expertise immobilières ;
- Gestion des ressources humaines ;
- Passation des marchés ;
- Arbitrage, médiation et conciliation.

Grâce à un réseau de praticiens spécialistes travaillant en totale synergie, l'Étude peut mobiliser en permanence et rapidement les compétences pluridisciplinaires nécessaires, adaptées tant aux problématiques juridiques qui lui sont soumises, qu'à la taille des structures de ses clients.

L'Étude **MASHINI & ASSOCIÉS** privilégie toujours dans ses relations de partenariat avec ses clients institutionnels, une approche de conseil juridique, afin de limiter au maximum les risques de dysfonctionnements, les pertes de temps, les coûts financiers et les incertitudes générés par les contentieux et les procédures judiciaires. Mais confrontés à des contentieux, nos clients trouveront au sein du cabinet d'avocats l'assistance de praticiens rodés à la gestion des procédures judiciaires.

## 4

### **Prestations offertes**

Les prestations de notre Cabinet couvrent, outre les prestations définies par les termes de référence de la cliente et la représentation de la Cliente devant les cours et tribunaux, les services ci-dessous énumérés, sans que cela ne soit limitatif.

***Dans le domaine contentieux :***

- Suivi des affaires, en demande comme en défense, en ce compris les actes de préparation, d'instruction, d'assistance et de comparution devant toutes sortes de juridictions et les organes administratifs (parquets, tribunaux, inspections ou polices...), ainsi qu'aux expertises ;
- Négocier un arrangement amiable, une transaction dans les limites de la présente convention et du mandat que donnerait par écrit la Cliente ;
- Faire sommations, introduire et soutenir toutes requêtes, faire lancer assignations ;
- Postuler, faire toutes communications et tous dépôts de pièces, demander et accorder les remises utiles ou nécessaires, conclure et plaider pour la Cliente ;
- Interjeter appel, faire opposition, moyennant toutefois mandat nécessaire ;
- Lettres de mise en demeure aux débiteurs ou cocontractants défaillants.

***Dans le domaine non contentieux :***

- Avis juridiques, en toutes matières de droit concernant les activités ou le fonctionnement de la Cliente ;
- Analyses juridiques et rédaction des notes de synthèse ;
- Toutes consultations écrites, verbales ou téléphoniques ;
- Rédaction ou examen, soit encore modification ou mises à jour des contrats, conventions, et actes de la Cliente ;
- Intervention ou démarches à l'office notarial ou devant toutes instances judiciaires ou administratives ;
- Interventions ou démarches à l'administration fiscale, à l'administration du travail, à la Conservation des Titres Immobiliers.





### ***Dans le domaine du droit du travail :***

**M.A – Lawyers** assure la gestion administrative du personnel des sociétés. Ce service comprend notamment :

- Le respect et suivi de la législation (Code du travail, convention collective, lois et réglementations en vigueur) ;
- La gestion des contrats de travail ;
- Le calcul et la gestion des salaires et cotisations ;
- La gestion des absences (congrés payés, etc.).

Dans une certaine mesure M.A- Lawyers recourt aux experts externes traditionnels d'appoint en vue, non pas de la gestion administrative du personnel, mais pour des tâches de gestion des ressources humaines. Lesdites tâches consistent en un travail de mise en œuvre de méthodes pour favoriser l'écoute, la communication et la prise en compte des aspirations du personnel aux fins d'améliorer le bien-être des salariés et la productivité de l'entreprise.

## **5 Notre clientèle**

Notre Cabinet a notamment compté ou compte parmi sa clientèle et ses mandats les structures suivantes :

- **African Wildlife Foundation (AWF) ;**
- **Juristrale Ong (RDC) ;**
- **Juristrale Asbl (Belgique) ;**
- **Unité de gestion du programme de développement du système de santé (UG PDSS) ;**
- **Délégation Wallonie Bruxelles (DWB) ;**
- **Groupe BENBENET Inc, SA (de droit canadien), etc.**



Mashini & Associés  
SOCIÉTÉ CIVILE D'AVOCATS

ADRESSE : 25, DE L'AVENUE DE L'OUA, À KINSHASA-NGALIEMA (3ÈME NIVEAU),  
RÉF : ROND-POINT SAFRICAS  
RÉPUBLIQUE DÉMOCRATIQUE DU CONGO (RDC)